

N° 2023/08
octobre



Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de la commune : www.saintlegerprestroyes.fr

SACS JAUNES Les JEUDIS

12 et 26 octobre
(sacs à retirer en mairie ou au bureau de poste).

MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :
lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78
mail : mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr

BUREAU DE POSTE : ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15. Tél 03.25.41.73.73

Infos de la municipalité

DIMANCHE 8 OCTOBRE - De 8h à 18h - VIDE-GRENIERS

Au centre du Village, rue de l'église et éventuellement la rue de la Joncière, le Comité des Fêtes organise un VIDE-GRENIERS. Pas d'inscription préalable. Sur place entre 6 et 8 heures. Tarif 10€/5m. Munissez-vous d'une pièce d'identité. CIRCULATION INTERDITE

FERMETURE DE LA MAIRIE

Mercredi 25 octobre

CCAS

Déjeuner d'automne ou colis Dimanche 15 octobre à 12h30

Salle Jean Phocion

Déjeuner offert aux personnes de 70 ans et plus, par le CCAS, ou colis à retirer salle annexe samedi 14 octobre entre 9 heures et 11 heures (sur inscription : si vous n'avez pas été contactés appelez la mairie)

EXPOSITION à la BIBLIOTHEQUE

Ateliers et Exposition d'après un livre de Mathias Friman : « L'énigme de la forêt »
Du 15 septembre au 19 octobre, pendant les heures de permanence (Les mercredis de 16h à 18h et les samedis de 15h à 17h)

HALLOWEEN à la Bibliothèque

La bibliothèque municipale ouvrira EXCEPTIONNELLEMENT ses portes mardi 31 octobre, de 15h à 17h, permanence « horrible », venez déguisés.

DEPLACEMENT ENTREE MAIRIE

Pour la sécurisation de l'école élémentaire, un nouveau portail va être installé et les portails donnant sur la rue de l'église vont être fermés à clef. Par conséquent, le passage pour l'entrée de la mairie, rue de l'église ne sera plus accessible. **L'entrée de la mairie se fera par la salle du conseil municipal.** Les travaux doivent se dérouler au mois d'octobre, nous vous informerons prochainement de la mise en place de la nouvelle entrée de la mairie.

AFFOUAGE

Les personnes du village intéressées doivent se faire connaître en mairie.

RECENSEMENT des JEUNES

Les jeunes garçons ou filles doivent se faire recenser en mairie, à partir du 16^{ème} anniversaire. Ils doivent le faire dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois. Cette formalité est OBLIGATOIRE pour passer les examens (BAC, CAP..., Concours...)

COUPURE DE COURANT

ENEDIS nous prévient qu'en raison de travaux sur le réseau, une ou plusieurs coupures d'électricité auront lieu :

**samedi 21 octobre
de 9h00 à 14h00
Rue des Frènes
Rue du Pont**

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur,...) il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ENEDIS (le positionner sur 0).

RAPPEL SACS JAUNES

Nous vous remercions de **sortir** les sacs jaunes la **VEILLE de la collecte** (le mercredi) et non pas la semaine précédente. Une erreur s'est glissée dans la feuille du mois dernier (entre le jeudi et le vendredi) et nous prions de nous en excuser. Les collectes des sacs jaunes ont bien lieu un **JEUDI sur deux, semaine impaire.**

ENTRETIEN DES CANIVEAUX

La Société BRM passera pour nettoyer les caniveaux **JEUDI 12 octobre**. Merci de les laisser accessibles, de ne pas vous garer dessus ou devant.